

# Poursuite de la grève des travailleurs de Constribest

- Lutttes sociales en Algérie -

Publication date: mardi 20 octobre 2015

## Description:

Après l'échec des négociations entre les grévistes et la direction de l'entreprise de bâtiment et de construction « Constribest », le mouvement déclenché le 13 septembre dernier par les 500 travailleurs de traction, couvreurs, conducteurs, mécaniciens manoeuvres, se poursuit toujours. Ils avaient lancé une grève « illimitée » pour réclamer des augmentations des salaires, le paiement des primes (PRI/PRC, Prime de rendement) et une revalorisation des indemnités (transport, panier).

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

C.P



**Après l'échec des négociations entre les grévistes et la direction de l'entreprise de bâtiment et de construction « Constribest », le mouvement déclenché le 13 septembre dernier par les 500 travailleurs de traction, couvreurs, conducteurs, mécaniciens manoeuvres, se poursuit toujours. Ils avaient lancé une grève « illimitée » pour réclamer des augmentations des salaires, le paiement des primes (PRI/PRC, Prime de rendement) et une revalorisation des indemnités (transport, panier).**

Les protestations ont commencé par la tenue d'un sit-in devant le siège de la société au niveau de la zone Palma, Constantine, pour amener leur employeur à avancer la paie avant la fête de l'Aïd el Adha. Le mouvement s'est durci au fil des jours, le conflit s'étant accentué surtout après que le directeur avait déposé une plainte auprès du commissariat avoisinant contre trois grévistes. Il les a accusés d'être des trublions et les instigateurs de la grève. Loin de les intimider, cette manoeuvre a eu pour résultat de souder les liens entre les ouvriers, de leur faire prendre conscience de leur situation de classe opprimée et de renforcer leur détermination à maintenir la lutte, affichant une unité et une détermination exemplaires.

*« On n'en peut plus, la coupe est pleine. On subit les insultes du directeur, on est déconsidéré, il nous traite comme des bêtes et c'est pire qu'au temps du colonialisme » lâche Ami Kaddour ».*

*« Il m'a réprimandé et j'ai passé un sale quart d'heure pour avoir eu le tort de solliciter un prêt social dans le but d'acheter des médicaments qui coûtent horriblement chers pour mes deux enfants malades » confie Aziz . Et un autre d'enchaîner « pour m'avoir accordé un congé de quelques jours pour mon mariage, notre premier responsable inflige une sanction de mise a pied au chef de chantier. Quant à moi, je reçois à mon domicile une mise en demeure pour absence irrégulière. Il a même procédé à une ponction de deux jours sur mon salaire, les deux jours durant lesquels j'étais en congé ».*

*« Il a mis fin au contrat de l'un de nos camarade, alors qu'il était en arrêt de maladie pour accident de travail » martèle un autre gréviste.  
« En l'absence de réalisation des projets et de la spirale de problèmes dans lesquels il nous a enfoncés depuis seize ans, date de sa nomination a la tête de cette dernière, c'est notre devoir de sauver notre entreprise et de tirer la sonnette d'alarme » ,*

s'écrie un autre.

Les témoignages sont édifiants sur des comportements que les grévistes qualifient de « tyranniques ». Selon les affirmations des grévistes, le responsable de l'entreprise a transformé le quotidien des travailleurs en enfer :

## Poursuite de la grève des travailleurs de Constribest

---

mutations arbitraires, chantage, harcèlement et licenciement des « têtes brûlés ». Il pensait pouvoir les presser comme des citrons sans qu'ils ne se rebellent.

Pour protester contre ce comportement « despotique » et pour mettre fin aux graves dérives de leur patron, les travailleurs de « Constribest » continuent toujours à tenir des rassemblements de contestation, en clamant des slogans et brandissant des banderoles exigeant le départ du directeur et la création d'une section syndicale autonome.

En signe de solidarité, les ouvriers des chantiers de Jijel et de Mila se sont également mis en grève.

.

**C.P.**

.

\*Les noms cités ont été changés